

PREMIERE DEMANDE DE PASSEPORT, PIECES A FOURNIR :

↳ Une CNI plastifiée (original + copie).

Ou

Une CNI ou un passeport non sécurisé, valide ou périmé depuis moins de 2 ans (original + copie).

Ou

Un justificatif de l'état civil (*copie intégrale de l'acte de naissance, datée de moins de trois mois dans la Mairie du lieu de naissance, livret de famille...*)

↳ Formulaire de demande complété et signé (CERFA),

↳ Un justificatif de domicile,

↳ 2 photographies d'identité récentes, identiques, conformes à la norme ISO/IEC 19794-

5:2005,

↳ Timbre fiscal

- Lorsque la photographie est prise au guichet :
 - o 1 timbre fiscal à **89€**, pour les majeurs
 - o 1 timbre fiscal à **45€**, pour les mineurs de 15 ans et plus
 - o 1 timbre fiscal à **20€**, pour les mineurs de moins de 15 ans (le timbre fiscal peut être obtenu auprès de la recette perception des impôts ou à la Préfecture, ainsi que dans certains bureaux de tabac)
- Lorsque le demandeur fournit les photographies :
 - o 1 timbre fiscal à **86€**, pour les majeurs
 - o 1 timbre fiscal à **42€**, pour les mineurs de 15 ans et plus
 - o 1 timbre fiscal à **17€**, pour les mineurs de moins de 15 ans

↳ Restitution de l'ancien passeport non sécurisé périmé,

↳ Si votre situation a changé (mariage, veuvage, changement de nom, etc...), les documents officiels en attestant.